

6/ Deuil normal et pathologique

Deuil normal

Définition

Deuil: processus psychologique normal dont l'intensité et la durée sont fonction:

- des circonstances, de l'imprévision et de la brutalité du décès
- de l'âge du défunt
- du lien affectif avec le défunt

3 phases d'évolution normale

Phase de choc ou de détresse

- sidération
- sub-agitation anxieuse, déni de la réalité
- démarches familiales ou administratives adaptées

Phase dépressive

- 6-8 mois
- phase de dépressivité avec ralentissement psychomoteur et diminution des réflexes instinctuels (anorexie, insomnie..)
- baisse des intérêts, sentiment de culpabilité avec honte de survivre, sentiment de ne pas avoir fait assez pour l'être cher de son vivant
- parfois épisode dépressif majeur

Phase d'adaptation

- permise par le "travail de deuil"
- nouveaux investissements possibles

Cas particuliers

Deuil chez l'enfant

Syndrome de désarroi majeur
Pseudo-indifférence

Deuil chez le sujet âgé

Deuils à répétition.. et identification
Travail de deuil difficile

Deuil chez les parents

Sentiment d'injustice puissant, majoration du sentiment de culpabilité
Souvent long
Désorganisation possible du système familial

Deuil compliqué

Durée > 12 mois (prolongé)

Intensité très élevée

Par des troubles du comportement ou abus de toxiques

Deuil pathologique

Apparition pendant le deuil de symptômes psychiatriques chez un sujet antérieurement indemne de pathologie psychiatrique

Notamment

- trouble de l'humeur (mélancolie de deuil, états maniaques)
- troubles du comportement alimentaire
- troubles anxieux
- deuil délirant notamment paranoïaque
- addictions..

Prise en charge

Prévention du deuil prolongé et pathologique

- identifier les facteurs de risque (enfant, répétition rapprochée de deuils, relations complexes conjugales ou familiales)

Soutien psychologique familial

- cultiver la capacité collective de consoler
- caractère normal du deuil
- favoriser la solidarité familiale ou sociale

Traitement des complications psychiatriques

Chimiothérapie réservée aux pathologies psychiatriques avérées